

CDL

CERCLE DÉMOCRATIQUE • LAUSANNE

N° 4 – NOVEMBRE 2012

INFOS

www.cercle-democratique.org

➔ VISITE APÉRO DANS LES
COULISSES DE L'OPÉRA
DE LAUSANNE

13 NOVEMBRE 2012
À 18H

➔ A VOTRE BONNE
SANTÉ

FÊTES DE FIN D'ANNÉE
OU COMMENT GÉRER
LES EXCÈS

➔ SOIRÉE ANNUELLE
À L'HÔTEL MIRABEAU,
LAUSANNE

30 NOVEMBRE 2012
DÈS 19H

Dossier spécial

L'Opéra de Lausanne

Le dossier en détail

- PETIT HISTORIQUE
- LE NOUVEL ÉDIFICE



Régie Chapuis sa



Gabriel Golay et Didier Golay
Administrateurs

Grand-Chêne 2
1003 Lausanne
Tél. 021 341 01 01
Fax 021 341 01 00
www.regiechapolis.ch

Conseil immobilier et financier
Gérance et rénovation d'immeubles
Administration de PPE
Courtage
Remises de commerces



Bruxelles Café

Premier café belge au
cœur de Lausanne

Grand choix de bières en pression et en bouteille

Possibilité de soirées à thème, entreprise, anniversaire, after work,
jusqu'à 150 personnes

Ouvert du lundi au jeudi de 11h à 1h. Vendredi et samedi, fermeture à 2h
Dimanche fermé

Bruxelles Café
Place de la Riponne 1 – 1005 Lausanne
Tél. 021/311.33.01 – e-mail : bbcafe@bluewin.ch

CDL

CERCLE DÉMOCRATIQUE • LAUSANNE

INFOS N° 4 | Novembre 2012



Adresse de la rédaction

Cercle Démocratique Lausanne
Place de la Riponne 1
1005 Lausanne
Tél. 021 320 80 21
Fax 021 320 60 86
CCP 10-763-3
www.cercle-democratique.org

Rédaction

Pascal Nicollier

Conception graphique

Sylvain Froidevaux
Alexandre Moret
info@sfxmedia.ch

Publicité et impression

PCL Presses Centrales SA
Case Postale 137
Av. de Longemalle 9
1020 Renens 1
Tél. 021 317 51 51
Fax 021 320 59 50
pcl@worldcom.ch

CDL Infos paraît 4 fois par an.

Tirage

1400 ex.

Changement d'adresse

A annoncer à la rédaction.

Page de garde:

L'opéra de Lausanne, © Service
d'architecture - Ville de Lausanne

5 EDITORIAL

Une fusion, certes, mais pas seulement

7 PAYS DE VAUD, VU DU CIEL

Concours devinette

9 VISITE APÉRO

Mardi 13 novembre 2012 à 18h, dans les coulisses
de l'Opéra de Lausanne

10 DOSSIER SUR L'OPÉRA DE LAUSANNE

Petit historique
Le nouvel édifice

19 DES CALÉS

Communi(cati)on

20 A VOTRE BONNE SANTÉ !

Fêtes de fin d'année ou comment gérer les excès

22 SOIRÉE ANNUELLE

Vendredi 30 novembre 2012 dès 19h à l'Hôtel Mirabeau,
Lausanne

24 LES GRANDES FIGURES DU RADICALISME VAUDOIS

Paul Maillefer (1862-1929)

27 VUE DU CONSEIL

Le savoir-faire se perd

29 DROIT AU BUT

La servitude de passage

31 TIR

Tir au pistolet de Daillens

32 CALENDRIER

aerovent.ch

un souffle nouveau

M. PACHE & FILS

Entreprise générale du bâtiment – Génie civil

Maçonnerie – Béton armé – Transformations
Génie civil – Echafaudages – Carrelage – Entretien

C.-F. Ramuz 82
1009 Pully-Lausanne
Tél. 021 728 19 21
Fax 021 728 82 44

Dépôt au
Mont-sur-Lausanne
En Budron 4a
Tél. 021 653 91 41

ricksan SA

installations sanitaires
bureau technique

ÉTUDES
RÉALISATIONS
ENTRETIEN

maîtrise fédérale
chemin du Martinet 10
tél. (021) 625 04 88 – fax (021) 625 38 86
1007 Lausanne

PROPRIÉTAIRE VIGNERON

MOREL JEAN-FRANÇOIS

Appellations: Chardonne • St-Saphorin
Yverne • Ollon

Chemin de Panessière 29 • 1803 Chardonne
Tél. 021 921 96 19 • Fax 021 921 79 39
Mobile 079 666 91 81
E-mail: jf.morel@bluewin.ch
www.morel-vins.ch

Lausanne

**POMPES FUNEBRES
OFFICIELLES** Depuis 1948

Ecoute – Confiance – Dignité

av. des Figuiers 28 – 1007 Lausanne
021 315 45 45
24h/24 • www.lausanne.ch/pfo
Conventions pour obsèques futures / Rapatriements

CLÉS SERVICE MARTIN SA

Hm HESS & MARTIN SÉCURITÉ

Rue du Tunnel 3
1005 Lausanne
Tél. 021 321 00 33
Fax: 021 321 00 39

Clés – Serrures – Dépannages
Entretien d'immeubles

R. MONNET & CIE SA
Installateur électricien diplômé | ISO 9001

M

Lausanne | 021 321 44 55
Morges | 021 803 52 86

Edito

UNE FUSION, CERTES, MAIS PAS SEULEMENT



➔ PAR PASCAL PETER
PRÉSIDENT DU CDL

Le CDL, par sa société immobilière la SI Maison Vaudoise, compte au titre de locataires fidèles les secrétariats vaudois et lausannois du parti radical-démocratique. Par la création du PLR Les Libéraux et Radicaux, c'est une nouvelle entité née de la fusion de ces deux partis historiques qui honore désormais la Maison Vaudoise, sise Place de la Riponne. Cette longue et étroite collaboration entre « partis bourgeois » et le Cercle (qui depuis 1843 compte nombre de membres issus de leurs rangs et bien d'autres encore, dits « sans parti fixe »), se poursuit ainsi favorablement au gré des siècles, du 19^{ème} au 21^{ème} en attendant le suivant.

En amont des débats politiques, suscitant la réflexion générale par ses débats, ses colloques, ses publications et ses rencontres, outre ses sorties conviviales, le Cercle démocratique Lausanne permet de lier, au propre comme au figuré, ses membres et les mandataires politiques communaux, cantonaux et fédéraux du centre-droit. Le chant du Cercle le rappelle à chaque assemblée générale : ... « Ces magistrats que notre peuple honore, dont ici même il contemple les traits... ». Il convient d'emblée de préciser que, du coup (comme on dit aujourd'hui) cette fusion ne sera pas sans incidence sur le Cercle... En effet, il faudra d'abord, pour reprendre l'exemple du chant, corriger ses dernières strophes (« Un pays libre, fort, prospère, tu resteras canton de Vaud, nous marcherons sous ta bannière, membres du Cercle et Radicaux ») ; la réflexion est en route, car « PLR », contrairement à « Radicaux », ne rime pas vraiment avec « Canton de Vaud »... Une modification/adaptation de texte (et là vos propositions seront les bienvenues) sera présentée

à l'assemblée générale de mars 2013. Une autre modification de taille est à l'ordre du jour (oui, je sais, je vous ennuie avec ces « problèmes d'intendance », mais ce n'est pas tous les jours qu'on fusionne dans ce canton) : l'enseigne du parti radical de la Maison vaudoise, appelée à laisser place à la nouvelle appellation PLR. Voilà, ce qui devait être dit l'a été. Nous sommes ravis de compter l'intelligentsia libérale-radical dans nos murs !

La fin de l'année est toute proche, et notre « haute en couleur » soirée annuelle aussi. Nous nous retrouverons vendredi 30 novembre au Mirabeau avec pour thème l'Argentine. Je vous laisse imaginer les délices musicaux et culinaires qui vous attendent... Ce numéro 4/2012 du Bulletin, par la diversité de ses articles, saura sans doute vous faire patienter dans l'intervalle, après les dernières manifestations automnales que vous avez proposé le calendrier du N° 3. A l'inverse de l'an dernier, il n'y aura pas - annoncée à la rédaction de ces lignes - d'élection complémentaire au Conseil d'Etat, au Conseil des Etats ou à la Municipalité de Lausanne (...). Nous devrions donc connaître une fin d'année paisible sur ce plan là, en attendant de connaître le nom du nouveau maître du nouveau monde, démocrate ou républicain... que ses créanciers chinois, notamment, observent déjà de très près !

C'est un peu tôt pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année..., mais je le fais déjà, pour mieux renouveler ces vœux le 30 novembre prochain. Merci de votre fidélité au CDL et de constamment tendre à renforcer ses effectifs ! Vos attentes et suggestions pour 2013 seront les bienvenues. Histoire de fusionner nos objectifs ! ●

- DISTRIBUTION D'IMPRIMÉS ET D'ÉCHANTILLONS
- ENVOIS ADRESSÉS
- E-MAILINGS

0840 840 040

BVA Logistique SA
Chemin de Maillefer 41
1052 Le Mont-sur-Lausanne
www.bva.ch - info@bva.ch



Pays de Vaud vu du ciel

Concours devinette

DE QUELLE VILLE S'AGIT-IL ?



Photo : © André Locher, www.swiscastles.ch

RÉPONSE À ENVOYER UNIQUEMENT PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE À L'ADRESSE :

message@cercle-democratique.org ou sur la page *Contact* du site internet
www.cercle-democratique.org

La gagnante ou le gagnant sera celle ou celui qui aura fourni sa réponse dans les meilleurs délais ; si plusieurs réponses arrivent en même temps, elles seront tirées au sort. **La gagnante ou le gagnant recevra une invitation au repas précédant l'Assemblée générale du CDL de mars 2013, ainsi que le livre de André Locher, « Le grand Lausanne vu du ciel ».**

La photographie publiée dans le Bulletin 3/2012 correspondait à La Sarraz. Le comité adresse toutes ses félicitations à M. Philippe Martin qui a trouvé la bonne réponse en premier !

VOTRE PUBLICITÉ

dans le bulletin du

« Cercle Démocratique Lausanne »

REGIPUB SA

REGIPUB SA
Case postale 137 – 1020 Renens 1
Tél 021 317 51 92 – contact@regipubsa.ch

Retrouvez toutes les informations du Cercle Démocratique Lausanne sur internet:



WWW.CERCLE-DEMOCRATIQUE.ORG



Et inscrivez-vous au « Courriel du CDL » !

Vous recevrez ainsi toutes les dernières nouvelles publiées sur le site internet du Cercle par courriel directement sur votre logiciel de messagerie.



INTERMANDAT
société fiduciaire

Intermandat S.A. est une société fiduciaire indépendante spécialisée dans la révision, la fiscalité, les expertises comptables et le conseil d'entreprise.

Avec une équipe de plus de 30 spécialistes, nous sommes, depuis 40 ans, à l'écoute constante de l'économie romande, de ses entreprises et de leurs dirigeants.

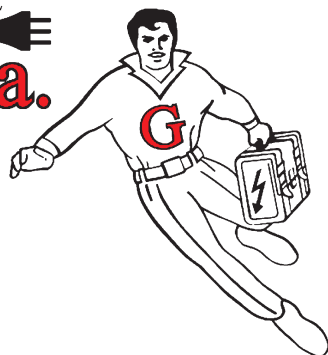
Intermandat SA
société fiduciaire
Petit-Chêne 38
Case postale 610
1001 Lausanne

Tél. +41(0)21 340 69 10
Fax +41(0)21 340 69 49

info@intermandat.ch
www.intermandat.ch

Membre de la CHAMBRE  FIDUCIAIRE

Guy MAITRISE FEDERALE
Gaudard s.a.



ELECTRICITE
TELECOM

TEL. 021 711 12 13 FAX 021 711 12 12
CHAILLY 36 1012 LAUSANNE

Visite
-apéro

Mardi 13 novembre 2012
à 18h



DANS LES COULISSES DE L'OPÉRA DE LAUSANNE

Rendez-vous à l'entrée des artistes, rue Beau-Séjour 23 à 18h précises.

Cette visite sera suivie d'un apéritif.

L'opéra de Lausanne, vue de la Rue Beau-Séjour, © Service d'architecture - Ville de Lausanne, 2012

Inscription : au plus tard le jeudi 8 novembre 2012

Par courrier postal à l'adresse : Cercle Démocratique Lausanne, Place de la Riponne 1, 1005 Lausanne

Par courrier électronique à l'adresse : inscription@cercle-democratique.org ou sur la page **Contact** du site internet **www.cercle-democratique.org** en indiquant toutes les données utiles



→ OPÉRA DE LAUSANNE

PETIT HISTORIQUE

L'art lyrique fait son entrée à Lausanne en 1755 déjà.

Alors qu'au XVIII^e siècle Lausanne n'est qu'une ville de 7'000 à 9'000 habitants, elle ne compte pas moins de dix-huit lieux de spectacle, où se produisent aussi bien acteurs attirés que troupes de passage. A cette époque, il est usuel de donner deux représentations en un soir, soit une pièce de théâtre en première partie, puis un opéra, généralement comique ou bouffon, en seconde partie.

L'art lyrique a la part belle. Par exemple, sur les quatre-vingt-huit spectacles présentés du 6 novembre 1782 au 18 janvier 1783, quarante-six sont consacrés à l'opéra! Jusqu'à la Révolution, des œuvres de Grétry, Duni, Montsigny, Rousseau, Gossec, Philidor, Dezède, Dalayrac, Paisiello, Piccinni, Piis, Barré, etc. forment l'essentiel du répertoire présenté aux spectateurs. Certains historiens relèvent que le goût des Lausannois était celui des Parisiens de l'époque!

Après la Révolution française, le théâtre lyrique ouvre largement ses portes à toute la population et plus seulement à la noblesse et à l'aristocratie. La saison lyrique a lieu en général au printemps. Il n'y a pas de troupes d'opéra à demeure. Ce sont alors des troupes de l'extérieur qui se chargent de faire connaître au public lausannois les œuvres à la mode. Ces artistes viennent de Suisse (Genève, Berne, Zurich, Bâle), mais également de l'étranger (France, Italie, Allemagne). Les orchestres qui les accompagnent recrutent parfois en renfort des musiciens professionnels sur place. Tributaire du programme proposé par les troupes de passage, le public a ainsi l'occasion d'applaudir certains opéras quelques mois seulement après leur création, alors que pour d'autres il faudra plusieurs années avant qu'ils ne franchissent nos frontières.

En 1804, sur la place appelée la Caroline – actuel 5, rue de Langallerie (dans ce qui était alors le faubourg de Martherey), on érige un



Façade de l'Opéra de Lausanne, Opéra de Lausanne, fr.wikipedia.org (CC)

théâtre d'environ 1'100 places appelé « La Comédie » ou «s alle Duplex ». Jusqu'à sa fermeture, en 1859, « La Comédie » est le théâtre principal de Lausanne. Certaines saisons sont particulièrement riches. En 1839, par exemple, les Lausannois peuvent apprécier Norma (Bellini), Don Juan (Mozart), La muette de Portici (Auber), Der Freischütz (Weber), Fidelio (Beethoven), Robert le Diable (Meyerbeer), La sonnambula (Bellini), La dame blanche (Boieldieu), Le nozze di Figaro (Mozart), Roméo et Juliette (Gounod), La Cenerentola (Rossini) et I Capuletti e I Montecchi (Bellini).

Après la fermeture de la « Comédie » et jusqu'à la construction du Casino-Théâtre, actuel Opéra, les spectacles sont donnés dans la petite salle du Casino de Derrière-Bourg, qui se trouve à l'emplacement de l'actuelle Banque Cantonale Vaudoise. Le Casino-Théâtre, appelé aussi salle Georgette, est inauguré le 10 mai 1871. C'est un théâtre « à l'italienne », orné par Grasset et décoré

par Borschgrave et Bidau. Durant la première décennie de son existence, le Casino-Théâtre programme des œuvres lyriques extrêmement variées. La nouveauté était alors un élément commercial!

En 1931, une restructuration complète du théâtre est mise en chantier. Ornementation et décoration originales font place au style art-déco, tel que nous le connaissons actuellement. Le Casino-Théâtre a vécu. Le Théâtre Municipal est né.

La réouverture, par la saison lyrique du printemps 1932, voit la formation de trois troupes (opéra, opéra-comique, opérette) et d'un chœur de quarante-deux chanteurs. De surcroît, et compte tenu de l'aménagement d'une fosse creusée en conséquence, l'orchestre compte quarante-cinq à cinquante-cinq musiciens, voire même soixante-dix, selon la formation exigée par les œuvres présentées (Wagner par exemple).



Falstaff de Giuseppe Verdi (1813-1901)

Vingt-trois ans plus tard, Manuel Roth crée, en 1955, le Festival d'opéras italiens, puis, en 1956, le Festival International de Lausanne dans la nouvelle salle de Beaulieu, raison pour laquelle, la saison lyrique du Théâtre Municipal est désormais presque exclusivement dévolue à l'opérette.

Ce n'est qu'à partir de 1971 que le Théâtre Municipal va définitivement changer de cap et devenir progressivement l'Opéra que nous connaissons. Dès cette époque, en effet, un certain nombre de bouleversements importants interviennent dans la vie musicale et théâtrale lausannoises.

A commencer par la création du Théâtre de Vidy et la séparation du Centre Dramatique d'avec le Théâtre Municipal, laissant à ce dernier la seule responsabilité des spectacles lyriques et chorégraphiques. 1972 voit la fin du Festival d'opéras italiens, 1983 l'engagement par la Municipalité de Lausanne de Renée Auphan en qualité de directrice, et, enfin, 1984 la création de la Fondation du Théâtre Municipal pour l'art musical, lyrique et chorégraphique.

Ces deux dernières décisions impliquent un choix important, celui d'assurer la production de spectacles et non plus seulement leur accueil, c'est à dire, la constitution d'une équipe technique fixe, la création d'un chœur semi-permanent, ainsi qu'un arrangement avec les orchestres lausannois de l'OCL et du Sinfonietta (ancien Orchestre des Rencontres Musicales). Ainsi donc, le Festival Internatio-

nal de Lausanne est remplacé, dès 1984, par une saison lyrique et chorégraphique. C'est désormais neuf mois sur douze que les répétitions et les spectacles vont refaire du Théâtre Municipal un lieu de production. L'Opéra de Lausanne est né !

Dès lors, le Théâtre de Beaulieu est progressivement abandonné, en raison notamment des impératifs d'agenda, des problèmes techniques et des frais importants (location, etc.)

occasionnés. En revanche, Renée Auphan constate que le Théâtre du Jorat, à Mézières, connaît une période de désaffection du public, due probablement à une programmation peu attractive. Séduite par ce lieu, elle a alors le courage et l'audace d'y programmer en clôture de sa saison 1985-86, Le Couronnement de Poppée, dont le succès permet au public de découvrir ou de redécouvrir cet endroit. L'événement devient une tradition, et, dès 1986, toutes les saisons finiront ou débiteront au Jorat jusqu'en 1998. A partir de la saison 1999-2000, sous la direction de Dominique Meyer, puis de François-Xavier Hauville, toutes les œuvres lyriques seront données à l'Opéra. Dès le 1^{er} juillet 2005, Eric Vigie succède à François-Xavier Hauville.

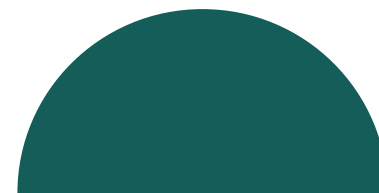
Au fil de son histoire et des directeurs qui s'y sont succédés, mais grâce aussi à une programmation audacieuse, pleine de découvertes et d'invités d'horizons différents, l'Opéra de Lausanne a su affirmer sa personnalité dans le monde lyrique international. Une personnalité dont les artistes, le public et les médias se font l'écho enthousiaste. ●

MAYOR

SANITAIRE - PULLY

Installations sanitaires Service dépannage

CH - 1009 Pully
tél. +41 21 728 11 83
fax. +41 21 729 42 06
www.mayorsanitaire.ch
secretariat@mayorsanitaire.ch



HOTEL BELLERIVE



Idéal pour tous vos séjours et ceux de vos connaissances

**Vue imprenable - Parking gratuit assuré
Fitness, Sauna, Hammam - Confortable, abordable
Bibliothèque, Salon - Wifi gratuit - Bar-Pub**

**Av. de Cour 99, CH-1007 Lausanne
Tél.: +41 21 614 90 00, Fax: +41 21 614 90 01
www.hotelbellerive.ch, info@hotelbellerive.ch**



VILLE DE LAUSANNE
SERVICE D'ARCHITECTURE

LE NOUVEL ÉDIFICE

La Ville de Lausanne est depuis 1755 le seul lieu vaudois d'accueil et de production d'opéras. La construction du théâtre municipal de Lausanne, appelé autrefois Casino-Théâtre ou Salle Georgette, s'achève en 1871 sous la direction de l'architecte Jules-Louis Verrey. En 1981, l'institution devient « Opéra de Lausanne » et gagne encore en attractivité au niveau tant national qu'international. En plus de sa fonction d'accueil, elle produit ou coproduit annuellement plusieurs œuvres de théâtre lyrique.

Le bâtiment, classé au recensement architectural en note 3 depuis 1987 (soit un objet intéressant au niveau local, représentatif du XIX^e siècle) subi sa plus grosse transformation en 1932. Une restructuration complète de la salle permet de l'agrandir, portant sa capacité à 965 spectateurs. Les façades sont alors modifiées, le style art-déco venant remplacer le style original. Entre 1975 et 1995, divers travaux de rénovation et sécurisation des installations techniques et scéniques ont lieu. En 2007, le bâtiment est fermé pour des questions liées essentiellement à la sécurité

incendie. L'institution lyrique se voit dans l'obligation de déménager ; elle occupera la Salle Métropole pendant plus de 5 ans et demi jusqu'au spectacle inaugural de réouverture du 3 octobre 2012.

Contexte du projet

Pour résoudre les problèmes liés à l'inadéquation du bâtiment (équipements généraux vétustes, technique de scène obsolète et critique), la décision a été prise de lancer un concours sous forme de mandats d'étude parallèles en procédure sélective. Des cinq candidats sélectionnés, le bureau dl-a, Devanthery & Lamunière Architectes avec son projet « Sur la scène, dans la ville », a été retenu en vue de la réalisation du nouvel Opéra.

Le concept architectural : trois pièces

Le projet lauréat se conçoit comme un tout composé de trois pièces : un jardin, un bâtiment théâtral existant, un nouveau bâtiment en coulisse. L'idée de base des architectes est simple et radicale : le bâtiment existant et la nouvelle construction se rejoignent à l'endroit où se crée l'échange artistique, entre la scène et l'espace des spectateurs.



© Service d'architecture - Ville de Lausanne

Les deux volumes se différencient tout en formant un ensemble unitaire intégré dans le contexte urbain. La partie nouvelle est constituée d'un long volume bas sur la rue, surmonté de la cage de scène de 14.00 m de hauteur et en retrait de 3.50 m par rapport à la façade inférieure. La hauteur intérieure de la cage de scène - entièrement close pour des questions acoustiques - est de 22.00 m depuis le plancher. Ce volume reprend l'axialité du bâtiment principal de l'Opéra, auquel on accède par l'avenue du Théâtre alors que l'accès au nouveau volume se fait par la Rue Beau-Séjour. Cette rue arrière est ainsi redéfinie par les façades conférant une nouvelle proportion à l'espace public désormais ponctué par la silhouette de la tour de scène. La grande porte rouge trouble l'échelle des perceptions par une composition graphique harmonieuse.

Le projet

La problématique, donnée par le libellé du concours « rénovation et extension de la cage de scène, ainsi que des zones techniques, administratives et publiques », a été abordée par les architectes sous un angle de fonctionnalité. En effet, le plateau et la tour de scène, l'accueil des artistes, des techniciens

et de l'administration, les flux autour et sur la scène ont été interprétés comme une véritable machine au service du public et de l'art lyrique. A l'intérieur comme à l'extérieur, le projet est entièrement axé sur cette technique indispensable au spectacle.

Le bâtiment ancien n'est pratiquement pas touché, le projet s'attachant au strict nécessaire : réaménagement de la billetterie, installation d'une plate-forme élévatrice pour handicapés, amélioration du confort des usagers par un système de ventilation et de refroidissement. L'entrée du public, la salle de spectacle et le restaurant sont inchangés. Le salon Bailly fait l'objet d'un « relooking » général.

Le nouveau bâtiment accueille sur cinq niveaux des fonctions nouvelles, telles que la salle de répétition, le monte-décors, les bureaux, les loges, divers ateliers et les locaux techniques. L'entrée du personnel et des artistes est au rez-de-chaussée, avec des locaux techniques et un atelier. Les loges et le dessous de scène sont au premier, la scène et l'incontournable salle de répétition au deuxième, l'administration est répartie dans les niveaux supérieurs. Les grands vitrages au rez-de-chaussée et au dernier étage de bureaux



témoignent des activités intérieures de l'Opéra, invitant symboliquement le public à percevoir la magie du théâtre.

Le concept statique : simplicité et rationalité

Le bâtiment est constitué d'une structure massive en béton armé où les éléments porteurs verticaux (murs, voiles et poteaux) ramènent les charges sur les fondations profondes par pieux forés à refoulement. Coulés sur site, ces pieux en béton ont un diamètre extérieur de 80 cm et une longueur de 13.5 m et sont fondés sur la molasse.

Les efforts horizontaux dus au séisme et au vent sont repris par les noyaux constitués des cages d'ascenseur et d'escalier ainsi que par les murs de façades.

Pour répondre aux besoins de la machinerie de scène, la structure des toitures ont été réalisées avec des poutres métalliques. Pour la scène : poutres triangulées de 3.4 m de hauteur solidarisiées avec la dalle en béton par des goujons ; pour la salle de répétition : poutres vierendeel de 2.7 m de hauteur également solidarisiées avec la dalle en béton. Afin d'éviter des coffrages de grande hauteur, des prédalles ont été posées sur les poutres pour servir de coffrage.

La technique/machinerie de scène

Le grand théâtre

Les équipements de machinerie scénique ont été mis à niveau, les nouveaux éléments intègrent des technologies de pointe :

- un dessous de scène, formant le plateau de l'aire scénique, qui peut être agrandi (proscénium) côté salle grâce à un plateau

élévateur à 3 positions (fosse d'orchestre, continuité du parterre des fauteuils ou proscénium) ;

- un cintre pourvu de 3 niveaux de passerelles ;
- un gril et un faux gril technique, à 18 m de hauteur du plateau, qui couvrent la totalité de l'aire scénique ;
- un ensemble d'équipements à vitesse variable réparti sur la profondeur du plateau, synchronisables et commandés informatiquement par un pupitre multipostes et multi-manipulateurs avec visualisation sur écran de contrôle ;
- un faux gril permettant l'accrochage d'éléments scénographiques dans les coulisses à cour et à jardin ainsi qu'à l'arrière scène ;
- un réseau de lignes graduées et directes permettant l'installation en n'importe quel point de projecteurs d'éclairage, commandés depuis un pupitre à commande numérique, innervent l'espace scénique et le volume de la salle ;
- un réseau de lignes audio et vidéo aboutissant sur des baies de brassage permet la diffusion du son et de l'image dans l'ensemble du bâtiment ;
- une sonorisation d'ambiance et de diffusion pilotée par console numérique.

La salle de répétition

Les équipements mis en place sont les suivants :

- un réseau de passerelles transversales et périphériques apte à recevoir l'accrochage de projecteurs d'éclairage ;
- un ensemble de réseaux gradués pour la lumière scénique sur les passerelles et la périphérie de l'aire de jeu ;
- un réseau de lignes audio et vidéo pour le son et l'image ;



© Service d'architecture - Ville de Lausanne

- un ensemble de poutres rails, entre les passerelles transversales, permettant la suspension de palans mobiles supportant des grils mobiles.

Les façades

Le nouveau bâtiment est revêtu de panneaux de verre et d'inox. La composition en mosaïque constituée de panneaux de différentes dimensions (de plus en plus petits au fur et à mesure qu'on s'approche de l'acrotère) et de différents traitements de surface (verre transparent, inox brossé, inox microbillé, inox poli façon miroir) donne une expression abstraite au volume qui reflète son environnement direct : constructions avoisinantes, ciel ou végétation. Dotée d'un effet miroitant variant du plus mat au plus réfléchissant, la tour de scène finit par se confondre dans le ciel, sa perspective étant accentuée par la taille des panneaux. L'expression des façades change en fonction des conditions de temps et de lumière. La cinquième façade, formée par les toitures plates, permet une végétalisation généreuse. Illusion et réalité se mélangent en donnant à chaque instant du jour et de la nuit un spectacle différent en adéquation avec l'esprit de l'Opéra.

Le jardin

La promenade Jean-Villard Gilles, créée en 1982, est presque entièrement préservée.

Le jardin du théâtre, situé entre le nouveau bâtiment et l'existant, en contrebas de la terrasse du restaurant, est légèrement remodelé de manière à concilier son assiette avec la pente naturelle du terrain. Une cour à l'anglaise se dégage pour éclairer et ventiler naturellement les étages inférieurs de l'extension. La pente qui en résulte est plantée d'une petite forêt de bouleaux. ●

QUELQUES CHIFFRES

- Hauteur de la cage de scène : 22.4 m (18.9 m utile sous gril)
- Dimensions de la scène (prof. / larg.) : 14.2 m / 19.6 m (278 m²)
- Dimensions de l'arrière-scène (prof. / larg.) : 3.3 m / 19.6 m (65 m²)
- Surface de la fosse d'orchestre : 100 m²
- Capacité de la fosse d'orchestre : 60 musiciens
- Capacité de la salle à l'italienne : 965 spectateurs

crystal
HÔTEL™ LAUSANNE

Martine et Pierre-Yves Fiora-Guttmann
Chaîne hôtelière Minotel

Au plaisir
de vous
recevoir!



Rue Chaucrau 5 - 1003 Lausanne
Tél.: +41(0)213170303 - Fax: +41(0)213200446
info@crystal-lausanne.ch - www.crystal-lausanne.ch



Remy
VOYAGES

CH-1006 LAUSANNE

info@remy.ch
www.remy.ch

Brasserie-Restaurant
Le Vaudois

Ouvert tous les jours de 7 h à 24 h
(ve. et sa. 2 h)

Cuisine non-stop de 11 h30 à la fermeture
Soirées dancing avec orchestre

Carnotzet pour mets au fromage
Salles pour banquets et séminaires
de 20 à 160 personnes

P Valentin et Riponne

Pl. de la Riponne 1 – 1005 Lausanne
Tél. 021 331 22 22 – Fax 021 331 22 23
E-mail: info@levaudois.ch

Ouvert le dimanche



Des
Calés !

➔ JACQUES DÉCOSTERD



COMMUNI(CATI)ON

Je ne sais pas vous, futé lecteur, mais moi je trouve que là, maintenant tout de suite, on vit une époque formidable. Ça doit être les ondes...

Ainsi, si vous êtes en ville, prenez donc le temps de vous asseoir sur le premier banc public qui croise votre chemin. Installez-vous confortablement, levez les yeux et observez bien attentivement l'agitation urbaine tout autour de vous. A première vue, rien d'anormal. Mais prenez soin d'affiner l'observation. Toutes ces têtes baissées qui défilent devant vous, avec ces mains à hauteur de ventre, cela ne vous étonne-t-il pas ? Et ces doigts sur un petit clavier qui semblent faire des pas de danse à une vitesse effrénée ? Moi, ça me subjugue !

Alors que tant de choses se passent au-dessus d'un mètre vingt, le citadin lambda toujours pressé se cantonne à restreindre son horizon et son champ de vision à quelques misérables pouces (entre 3,5 et 4,65). Et tout

ça pour quoi ? Je vous le donne en mille... pour être informé et connecté et ainsi mieux communiquer avec le monde qui l'entoure.

C'est affolant non, cette façon de s'ouvrir vers ce fameux monde en se fermant dans le sien propre. Je crois pour ma part, mais dites-moi si je me trompe, que cette active fébrilité lui fait ignorer qu'il ignore son entourage immédiat. Et n'essayez pas de lui dire qu'il pourrait éventuellement s'intéresser aux autres, sous peine de vous faire toiser avec une suffisance toute « geek » et l'entendre vous dire : « *Mais tu crois que je fais quoi là ?* ». Schizophrénique non ?

Peut-être n'ai-je rien compris, peut-être suis-je complètement largué et ringard. La probabilité est certes non nulle, mais je trouve tout de même cela un tant soit peu... comment dire... clérical. Car on dirait que tous ces gens entrent en communication comme ils entrent en communion. C'est une nouvelle spiritualité. C'est new age, quoi ! ●

FÊTES DE FIN D'ANNÉE OU COMMENT GÉRER LES EXCÈS

Noël et Nouvel an approchent à grands pas ! Les fêtes de fin d'année sont traditionnellement marquées par de longs repas familiaux et festifs où l'on fait facilement de petits excès alimentaires. Bien souvent, notre alimentation est non seulement très riche en graisses saturées, mais elle est également appauvrie en fibres, vitamines et minéraux. De plus, notre organisme doit faire face à des quantités inhabituelles de nourriture. Résultat, on commence toujours la nouvelle année avec un surpoids indésirable que l'on essaye de perdre durant 12 mois. Très souvent sans succès. Comme le dit l'adage : « il vaut mieux prévenir que guérir » ! Aussi, à l'occasion des fêtes, sachez vous montrer raisonnable et limiter vos apports caloriques afin de finir l'année en beauté et de commencer la nouvelle en toute légèreté.



Voici un petit guide pour permettre à ceux qui se surveillent de se lâcher tranquillement... :

Huîtres : Pas de risque d'excès ! Avec moins de 2 g de lipides pour 100 g (environ 70 kcal pour 8 huîtres), les huîtres ne sont ni grasses ni caloriques. Elles contiennent des protéines de bonne qualité, du fer, de l'iode et du sélénium. A consommer crues de préférence, accompagnées d'un peu de citron ou de vinaigre, pour profiter de tous leurs apports.

Boudin blanc : Peu riche en graisses. La valeur nutritionnelle du boudin blanc varie en fonction de sa fabrication. Généralement réalisé à partir de viande maigre, de mie de pain et de lait, il reste toujours beaucoup moins gras que les autres charcuteries traditionnelles, notamment terrines et galantines.

Foie gras : Très riche en graisses (44 %) et très calorique (avec près de 450 kcal aux 100 g), il contient des acides gras mono-insaturés (ceux que l'on trouve dans l'huile d'olive), réputés « bons » pour le cœur. De plus, il est très riche en vitamine A. Sa consommation, tant qu'elle reste modérée, n'est donc pas mauvaise pour la santé.



Dinde : La dinde ne contient que 3 g de lipides pour 100 g (contre près de 17 g pour l'oie !). Ceux qui surveillent leur ligne la choisiront de préférence à une autre volaille. Comme accompagnement, les fruits comme les pommes ou les poires sont beaucoup moins « riches » que les marrons.

Fromage : Le fromage contribue à l'équilibre du repas et à la bonne santé des os. Profitez des fromages de saison et notamment du Mont d'Or (encore appelé Vacherin du Haut Doubs), un fromage AOC au lait de vache présenté dans une boîte en épice. C'est un fromage saisonnier très original : fabriqué entre le 15 août et le 31 mars, l'hiver est sa période de prédilection.

Bûche : Qu'elle soit traditionnelle ou glacée, mieux vaut rester raisonnable si vous craignez les kilos. Une tranche assez fine peut suffire à votre bonheur. Pour un dessert moins calorique, préférez les salades aux fruits exotiques.

Champagne : Un verre de champagne apporte autant de calories qu'un verre de vin rouge. Tous deux contiennent environ 10 g d'alcool et sont aussi caloriques (1 g d'alcool apporte 7 kcal). Les champagnes rosés ou demi-secs contiennent un peu plus de sucre que le champagne brut.

Chocolat : Tous les chocolats sont riches en énergie : environ 500 Kcal pour 100 g. Le chocolat noir contient du cacao, du beurre de cacao et du sucre. Le chocolat blanc ne contient pas de cacao, mais du beurre de cacao, du lait et du sucre. Le chocolat au lait contient du lait, du cacao, du beurre de cacao et du sucre. Le choix est affaire de goût et de plaisir.

Conclusion

L'important est de savoir se modérer pour ceux qui doivent « faire attention ». Je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présente mes Meilleurs Vœux pour 2013. ●

Vendredi 30 novembre 2012
dès 19h00 à l'Hôtel Mirabeau,
Lausanne

Le thème sera l'Argentine avec un orchestre de circonstance !

Tables de 8 personnes. Celles et ceux qui souhaitent réserver une table sont priés de l'annoncer au moyen du talon-réponse ci-après.



PROGRAMME

19h00 Apéritif avec le vin du CDL

20h00 Partie officielle : discours de bienvenue du Président du CDL

Puis repas

23h30 Tirage de la tombola avec trois superbes lots

Bal

MENU

Jambon Pata Negra de Cebo Los Romeros
Petite salade de cœur de palmier à l'origan toast à la Criolla

Steak d'espadon à la plancha sur julienne de légumes et allumettes de manioc, beurre rouge au Malbec

Sorbet citron vert et sucre de canne parfumé à la Gancia Batido

Entrecôte de bœuf Aberdeen Angus Argentin grillé sauce Chimichuri

Pommes au four et sa crème acidulée aux fines herbes
Epis de maïs

Demi-sphère de chocolat Grand Cru de Bariloche
Cœur à l'orange, sorbet mangue

Vins

Vin blanc Amalaya Esperanza por un Milagro 2011 de Altura Valle Calchqui

Vin rouge Malbec Premium MO Alta Vista 2009 Mendoza

Eaux minérales gazeuses et non gazeuses
Café

CHF 85.- PAR PERSONNE

CHF 160.- PAR COUPLE

Tout compris : apéritif, menu, boissons, café
Nous vous remercions de régler le montant de la soirée par le bulletin de versement qui se trouve au centre de la présente publication.

Inscription

Je m'inscris pour la soirée annuelle du 30 novembre 2012 à l'Hôtel Mirabeau

Nom		Prénom	
Adresse			
NPA	Localité		Tél.
Nombre de personnes : <input type="checkbox"/> individuel <input type="checkbox"/> couple		Date et Signature	
Nombre de tables de huit invités			

Bulletin d'inscription obligatoire à renvoyer

Par courrier postal à l'adresse : Cercle Démocratique Lausanne, Place de la Riponne 1, 1005 Lausanne.
Par courrier électronique à l'adresse : inscription@cercle-democratique.org ou sur la page "Contact" du site internet www.cercle-democratique.org en indiquant toutes les données utiles.

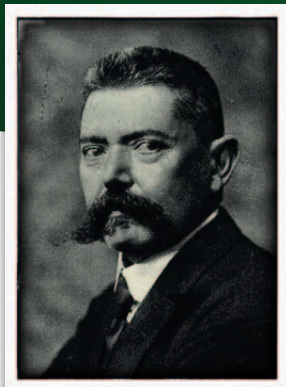
ATTENTION ! Délai d'inscription : vendredi 23 novembre 2012 au plus tard

Les grandes figures du radicalisme vaudois

PAUL MAILLEFER (1862-1929)



OLIVIER MEUWLY
CHRONIQUE
DISPONIBLE SUR
[www.cercle-
democratique.org](http://www.cercle-democratique.org)



Né en 1862 à Ballaigues, Paul Maillefer emprunte un itinéraire original. Orphelin de père très tôt, il grandit dans un contexte économique précaire. Il commence sa carrière en décrochant un poste d'instituteur dans le canton de Neuchâtel.

L'expérience se solda par un échec et oblige Maillefer à démissionner. Sur le tard, à 22 ans, il va alors entreprendre des études universitaires à l'Académie de Lausanne. Il opte pour les lettres et sera le premier à obtenir un doctorat ès lettres de la jeune Université. Zofingien, comme la plupart des étudiants en lettres d'alors, bientôt franc-maçon, il est ébloui par un discours de Ruchonnet, en 1890; un Ruchonnet qu'il rencontrera plus tard à Berne dans le cadre de la rédaction de sa thèse. Cette rencontre va sans doute l'inciter à adhérer au parti radical qui, par la synthèse qu'il propose entre libéralisme et Etat social, attire une foule de jeunes universitaires de la petite bourgeoisie.

En 1892, Eugène Ruffy, chef du Département de l'instruction publique et des cultes, lui accorde un poste de privat-docent à l'Université. Maillefer peut ainsi donner libre cours à sa vocation d'historien. Le jeune docteur en lettres fonde dans la foulée la Revue historique vaudoise et entame son cursus politique. Élu en 1893 au Conseil communal de Lausanne et

en 1894 à la Municipalité, où il reprend le dicastère des écoles, il participe en première ligne aux mutations importantes que connaît la capitale: à la même époque, les services industriels sont créés, de même qu'une société de tramways; le dévelop-

pement industriel de la ville est pris en main; l'éclairage au gaz est inauguré; dans le domaine de l'instruction, des écoles enfantines sont mises sur pied. Mais les luttes politiques, en cette fin de XIX^{ème} siècle, sont dures, les interpellations entre radicaux, libéraux et socialistes souvent vigoureuses. Pris à partie sur la gestion de l'école, Maillefer préfère démissionner en 1899. Il part enseigner l'histoire à l'Ecole normale, ce qui l'oblige à abandonner son mandat au Grand Conseil, où il était entré en 1897.

Il reste cependant conseiller communal et est nommé par Marc Ruchet, successeur de Ruffy au Département de l'instruction publique, professeur extraordinaire d'histoire suisse à l'Université. Son cours ne sera toutefois que peu suivi. C'est la célébration du Bicentenaire de l'entrée du canton de Vaud dans la Confédération qui permettra à Maillefer de sortir définitivement de l'anonymat. Appelé à rédiger une Histoire du canton de Vaud dès les origines, il composera ensuite plusieurs manuels scolaires. Historien en vue, il renoue bientôt le fil de sa



Il dresse le cadre de l'action des radicaux vaudois au lendemain du conflit. Favorables à un Etat social bien charpenté, ils se refusent à accroître la charge fiscale et à compromettre la souveraineté des cantons



carrière politique, interrompu brusquement en 1899. En 1909, il retrouve sa place au sein de l'exécutif lausannois, en 1910 il est syndic, en 1911 il est élu au Conseil national et, en 1912, il succède au Grand Conseil à Ernest Chuard, qui vient d'être élu au Conseil d'Etat.

La Première Guerre mondiale braquera des projecteurs nationaux sur Maillefer. Aussi germanophobe qu'antisocialiste, il est le premier à dénoncer l'affaire dite des trains : il révèle au Parlement qu'ordre avait été donné de dépêcher des troupes en Suisse romande en cas de trouble, alors qu'était attendu le jugement des colonels qui avaient été accusés de frayer d'un peu trop près avec l'Allemagne. Bien que considéré comme un radical de gauche, il milite pour le fédéralisme, puis contre l'initiative du socialiste Rothenberger, qui demandait de proroger l'impôt de défense nationale pour financer l'AVS. Il s'opposera de façon tout aussi virulente à l'amnistie que certains réclamaient en faveur des meneurs de la grève générale de 1918. Par ce combat, il dresse le cadre de l'action des radicaux vaudois au lendemain du conflit. Favorables à un Etat social bien charpenté, ils se refusent à accroître la charge fiscale et à compromettre la souveraineté des cantons au nom d'un égalitarisme socialiste qu'ils récuse viscéralement. Cette attitude consolidera l'alliance entre radicaux et libéraux, scellée en 1892 « sur le cadavre

de Vessaz », pour reprendre l'expression de Louis Ruchonnet. Son comportement durant la guerre lui aliéneront de précieuses sympathies lorsque l'heure de la succession de Decoppet aura sonné. Alémaniques et socialistes, nombreux depuis qu'a été introduit le suffrage proportionnel, s'insurgent contre la candidature du syndic de Lausanne qu'osent proposer les radicaux vaudois. Maillefer est battu par son ami intime Chuard, qui doit accepter en désespoir de cause son élection. Des luttes internes au parti radical vaudois expliquent aussi l'échec de Maillefer. Une nouvelle génération tend à s'imposer, contre la vieille garde régentée notamment par Félix Bonjour, l'inamovible rédacteur de La Revue, conseiller national et ancien président du parti radical suisse. Des fissures apparaissent, qui contribueront à un important changement de génération à la fin des années 20, dont Bonjour sera d'ailleurs l'une des principales victimes.

Maillefer démissionne de son poste de syndic en 1921 et devra se consoler avec la présidence du parti radical vaudois, dès 1924, et la présidence du Conseil national, en 1927. En 1928, il refuse d'être porté candidat au conseil fédéral et laisse la place à Pilet-Golaz : le basculement générationnel sera réalisé. La faillite d'une banque, dans le conseil d'administration de laquelle il siégeait, ternit ses derniers mois de vie. Il décède en janvier 1929. ●

www.brauchli-sa.ch

brauchli
chauffage

BRAUCHLI SA UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE HOLDIGAZ

LAUSANNE VEVEY
+41 21 623 69 90 +41 21 923 51 51
info@brauchli-sa.ch vevey@brauchli-sa.ch

www.diamond.ch

diémand
sanitaire

JOSEPH DIÉMAND SA UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE HOLDIGAZ

LAUSANNE VEVEY
+41 21 620 01 00 +41 21 921 21 73
lausanne@diemand.ch vevey@diemand.ch

USPI
Union Suisse des
Professionnels de l'Immobilier

50 ans
1955
2005

Confiez l'administration
de votre PPE, villa, immeuble à
des professionnels

Nous sommes depuis 1955
dans l'immobilier
PROMOTION IMMOBILIÈRE
ADMINISTRATION EXPERTISES GÉRANCE

SICOSA SA

lunetterie
Claude
opticien

Michel AMY
Maîtrise fédérale

Lentilles de contact
Grand choix de montures
Loupes
Jumelles
Microscopes
Baromètres
Thermomètres

11, rue Neuve
Tél. 021 312 24 42
1004 Lausanne / Suisse




Vue du conseil

→ GUY GAUDARD

LE SAVOIR-FAIRE SE PERD

Le quotidien 24 Heures a édité dernièrement, sous la plume de Pascale Burnier une enfant de Chailly devenue journaliste, un excellent reportage sur l'avenir de 4 jeunes terminant leur scolarité obligatoire, au terme de laquelle seul un d'entre eux a trouvé une place d'apprentissage. Les 3 autres passeront par des voies de transition, alors même que 800 places étaient encore disponibles dans le canton, lors de la publication des articles.

Le résultat étonnant de cette enquête est en mesure d'inquiéter les milieux de la construction. Car le dynamisme actuel de ce secteur se matérialise par un manque caractérisé de main d'œuvre qualifiée. Depuis quelques années, on assiste, hélas, à une défection d'environ 50 % des apprentis qui une fois leur formation professionnelle achevée, changent d'orientation. Ce choix oblige les entreprises à faire appel massivement, légalement ou pas, à la main d'œuvre issue des pays du Sud et de l'Est de l'Europe. Malgré la reconnaissance hâtive par la Confédération de l'équivalence au CFC de certaines attestations professionnelles mineures de ces travailleurs, force est de constater que le niveau de qualité des prestations générales s'en trouve péjoré.

En effet trop souvent, les intervenants ne parlent pas la même langue et les problèmes de communication sont fréquents. L'absence de respect du travail de l'autre, ainsi que les critères du travail « bien fait » induisent une frustration légitime de nos jeunes ouvriers, qui préfèrent quitter le métier qu'ils ont appris.

Au vue des ambitions urbanistiques et immobilières de Lausanne et du Canton, le pire est à craindre. Où allons-nous trouver les ressources manuelles et techniques pour parvenir à les concrétiser ?

Il est dès lors indispensable de valoriser la formation duale au sein des écoles publiques et privées de la Ville et des communes du Canton. Pour y parvenir, les patrons doivent être invités à promouvoir leur profession respectueuse dès la 6^{ème} année de scolarité. Cette introduction pourrait très bien être transmise à la place de quelques heures de « travaux manuels » ou de « gymnastique ». La volonté patronale de pérenniser la formation duale n'est plus à démontrer. Reste à l'autorité politique de lui donner autant de moyens qu'à celle académique.

C'est « au pied du mur qu'on reconnaît le maçon ». Nous attendons avec impatience l'évolution de la construction de l'avenir des jeunes qui ont opté pour un apprentissage, ainsi que les moyens qui seront mis à disposition par les collectivités politiques pour y arriver. ●



Roger Gremper s.a.

FERBLANTERIE-COUVERTURE
INST. SANITAIRES
SERVICE DE DEPANNAGE

Votre spécialiste Maîtrises + Fédérales pour
Construire - Rénover - Entretien votre immeuble

Tél. 021 624 67 23
Fax : 021 624 69 42

Internet : www.grempersa.ch
E-Mail : info@grempersa.ch

AV. D'ECHALLENS 38
1004 LAUSANNE



Avec nous, vous pouvez aussi
activer vos performances !

- Vérification de comptes
- Comptabilité
- Conseil fiscaux
- Expertises
- Evaluation et conseils en économie d'entreprise

Membre de la
Chambre fiduciaire



Avenue Ruchonnet 15 - Case postale 6135
1002 Lausanne
Tél. 021 342 50 20 - Fax 021 342 50 39

H. Milliquet

SERRURERIE

Clôtures

Vitrierie

Peinture

Fer forgé

Sécurité

Bureau:

Chemin de la Caquerette 8 - 1306 Daillens
Tél. 021 703 25 00 - Fax 021 703 25 01

URGENCES

Natel 079 621 15 37
Bip 021 805 24 94

Atelier:

Route de Genève 19
1004 Lausanne

Droit au but



PASCAL NICOLLIER
PERMANENCE JURIDIQUE
DU CDL

LA SERVITUDE DE PASSAGE

Selon le Code civil, « *La servitude est une charge imposée sur un immeuble en faveur d'un autre immeuble et qui oblige le propriétaire du fonds servant à souffrir, de la part du propriétaire du fonds dominant, certains actes d'usage, ou à s'abstenir lui-même d'exercer certains droits inhérents à la propriété* ». En clair, une servitude de passage est un droit qui grève une parcelle de l'obligation de tolérer le passage vers un autre fonds « dominant ». Ce droit est inscrit au registre foncier ; il est attaché au terrain lui-même et non pas au propriétaire en tant que personne : si la propriété est vendue, le droit ou l'obligation de servitude est vendu avec elle.

La servitude peut correspondre à un « passage nécessaire » dans la mesure où elle constitue l'unique possibilité d'accéder à une propriété, par exemple si elle est enclavée et ne possède pas d'accès direct au domaine public. Le voisin sur lequel passe la servitude doit veiller à ce qu'elle soit toujours praticable ; celui qui en bénéficie doit en exercer de la manière la moins dommageable possible mais il peut aussi défendre son droit en cas d'empêchement.

C'est au propriétaire du fonds dominant qu'il revient la charge d'entretenir la servitude. Ainsi, celui à qui profite le droit de passage est chargé de son entretien. Cette règle est cependant limitée si la servitude nécessite un ouvrage qui bénéficie autant aux deux propriétaires voisins. Dans ce cas, les frais d'entretien dudit ouvrage devront être répartis entre eux, de façon proportionnelle à leur intérêt. Il peut arriver qu'une servitude inscrite jadis perde son utilité. Dans ce cas, le propriétaire du fonds grevé peut demander sa radiation sans avoir à verser une indemnité à son voisin du fonds dominant. Si la servitude a toutefois conservé une utilité mais que cette dernière est réduite ou « hors de proportion avec les charges imposées au fonds servant », la radiation peut quand même être demandée par le propriétaire du fonds grevé contre une indemnité à verser au propriétaire du fonds bénéficiaire. Si les propriétaires concernés ne trouvent pas un accord, le juge peut ordonner la radiation pour autant que le but pour lequel avait été constitué la servitude de passage à l'époque, son contenu et son étendue soient bel et bien révolus ou ostensiblement réduits.

Enfin, pour déterminer ou préciser le droit de servitude, il faut tout d'abord se référer à ce qui est inscrit au registre foncier. Si l'expression inscrite au registre laisse place à l'interprétation ou ne répond pas à la question posée, il faut apprécier le droit de servitude selon l'usage voire son acte constitutif, par exemple le contrat de servitude passé à l'époque. ●

Chauffage – Ventilation – Climatisation



**Bernard
hevalley SA**

1004 Lausanne – 123, avenue d'Echallens
Tél. 021 625 74 26 – Fax 021 625 81 51

- Réalisations tous systèmes
- Entretien – Dépannage
- Télécontrôle – Télésurveillance
- Télégestion d'installations

50 ans de solutions



**Boand
& Maccagni sa**

Boand & Maccagni SA
Installations sanitaires
Dépannage, entretien, rénovation


Tél. + 41 21 646 80 80
boand.sanitaire@swissonline.ch
www.boand.ch



**PAINT
SHOW SA**
PLÂTRE · PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION
RÉNOVATION

**GUY
PANCHAUD**

RTE D'EPENEX 10
1024 ECUBLIENS
TÉL. 021 634 95 35
FAX 021 634 95 36
paintshow.sa@bluewin.ch

Section
Tir
 JEAN-PIERRE PASCHE

TIR AU PISTOLET DE DAILLENS

22 AOÛT 2012

Magnifique soirée, participation record, 22 tireurs au pistolet pour des passes organisées par Paul Mettraux et son équipe que je remercie vivement. Et, c'était sans compter la réception de remise des prix chez Hugo et Catherine Milliquet, une grande réussite, 28 personnes les en remercient. Bravo !

Résultats

Dames

Meystre Hélène	137
Schenk Marguerite	134
Hurni Véronique	124
Maret Isabelle	113
Eckert Coryne	81
Gili-Studer Anne-Claude	6

Messieurs

	Points
1. Schenk Georges	142
2. Mettraux Paul	140
3. Meystre Henri	139
4. Petter Pascal	128
5. Richard Alain	122
6. Lebet Gérard	120
7. Hurni Claude-Pascal (5x10)	119
8. Pasche Jean-Pierre (1x10)	119
9. Paschoud Jean (1x10 - 7x9)	115
10. Hunziker Pierre (1x10 - 5x9)	115
11. Morel Jean-François	111
12. Alunni Pascal	95
13. Ansermet Jean-Claude	94
14. Roulin Charly	64
15. Jaccaud Bernard	61
16. Trönl Guy	55

RECRUTEMENT

A TOUS LES MEMBRES DU CERCLE DÉMOCRATIQUE LAUSANNE

PENSEZ-Y! PARLEZ-EN!

Discutez-vous parfois du CDL en famille ou avec vos amis ?

Aidez le CDL à s'enrichir de la participation de nouveaux membres !
Le Comité serait ravi d'accueillir au sein du CDL les enfants et/ou petits enfants ou autres parents ou amis des membres du Cercle !

CDL

CERCLE DÉMOCRATIQUE • LAUSANNE

Calendrier 2012–2013

- 12.11.2012** Visite apéro dans les coulisses de l'Opéra de Lausanne
- 30.11.2012** Soirée annuelle, Hôtel Mirabeau, Lausanne
- 26.1.2013** Apéritif du « Petit Nouvel An » au Caveau du Café Le Vaudois, Lausanne
- 21.3.2013** Assemblée générale du CDL



A noter

COMMISSION « SANTÉ & SOCIAL »

Pierre GRANDJEAN, tél. 079 429 03 17
santesocial@cercle-democratique.org



COMMANDE DU VIN DU CDL

VIN ROUGE : assemblage de pinot noir, Gamay et Gamaret

VIN BLANC : chasselas

Paiement et retrait des bouteilles : directement chez le vigneron à Chardonne, le samedi matin de 9 h à 12 h, d'avril à décembre.

PRIX : FR. 12. – la bouteille de rouge ou de blanc

Cave Jean-François MOREL, Rue du Village, à côté de l'église
Tél. 021 921 96 19

www.cercle-democratique.org

